

Les fichiers utilisés à des fins de lutte contre la criminalité se multiplient sans connaître de définition. Parallèlement, l'Union européenne développe sa compétence pénale et érige – à son niveau – des fichiers destinés à mutualiser les données détenues par les États membres à des fins de lutte contre la criminalité. En réalité, le spectre des fichiers pénaux de l'Union européenne apparaît très large et interroge, indirectement, quant à l'orientation de la politique criminelle des États. Les risques de basculement dans une société de surveillance imposent l'établissement d'un encadrement exigeant devant conjuguer les règles de la procédure pénale, de la protection des données et du droit de l'Union européenne.

**Alice Mornet** est Maître de conférences en droit privé à l'université d'Avignon.

978-2-84934-706-5

71 €



**mare & martin**  
Droit privé & sciences criminelles

Alice Mornet

Les fichiers pénaux  
de l'Union européenne

BIBLIOTHÈQUE  
DES THÈSES

mare & martin  
Droit privé &  
sciences criminelles

Alice Mornet

## Les fichiers pénaux de l'Union européenne

Contribution à l'étude de la  
protection des données à caractère  
personnel

Préface de Bertrand de Lamy, Professeur agrégé  
des Facultés de Droit

Lauréate du prix Jean Monnet « Principes du  
Procès en Europe »  
Lauréate du prix Émile Garçon de l'Association  
Française de Droit Pénal  
Deuxième Prix de la Recherche de l'École  
nationale de la magistrature

**mare & martin**  
Droit privé & sciences criminelles

BIBLIOTHÈQUE DES THÈSES

BIBLIOTHÈQUE DES THÈSES